Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

Bulletin n°24 - avril 2011

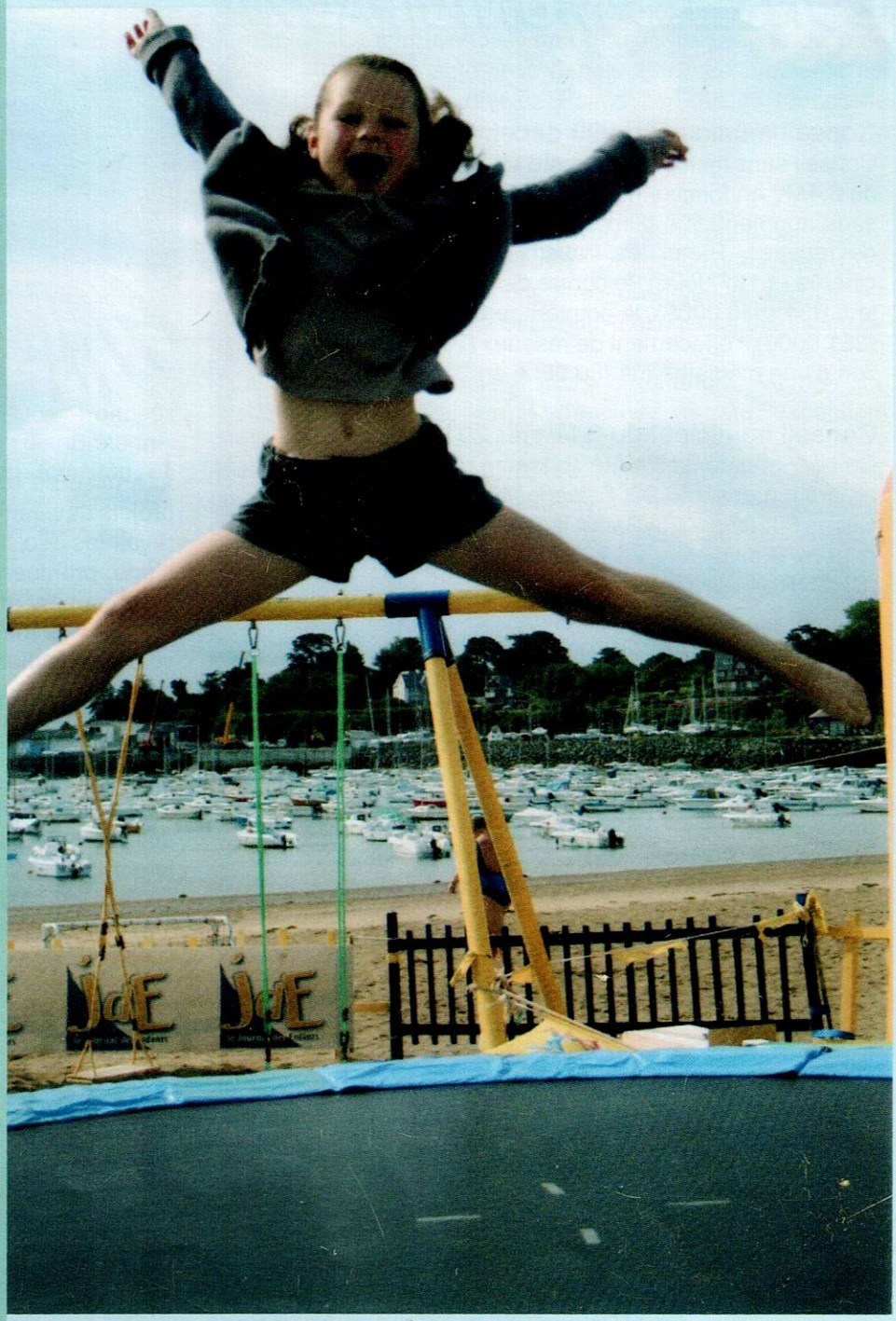

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE
Conseil municipal du 20/12/10
Conseil municipal du 03/02/11
Conseil municipal du 17/03/11
« Saint-Quay-Portrieux 2020 »
des pétitions circulent

BREVES

VIE DU PORT
Aménagement des terre-pleins du nouveau port
Le chantier Pacalet déménage
Un port à seuil est-il faisable?

COMMUNAUTE DE COMMUNES
La Communauté augmente ses compétences
Binic superstar

NOS «PÊCHEURS D'ISLANDE», VUS D'ISLANDE

NOS «PÊCHEURS D'ISLANDE» AU PORTRIEUX : LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

VIE DE L'ASSOCIATION
courrier des lecteurs
site internet

EDITO

Où va notre Saint-Quay-Portrieux ? On aimerait lui voir le dynamisme que manifeste cette charmante fillette qui s'appelle Victoire (ça ne s'invente pas !). Le vieillissement de la population, les difficultés des commerces ou les éboulements de falaise ne nous sont pas réservés comme on le verra, et les amis de Saint-Quay-Portrieux ne doivent pas se laisser prendre par la grisaille et les désaccords: la Communauté de communes nous tire vers le haut avec un Pôle Nautique ambitieux, et nos atouts considérables sont manifestés par les prix de l'immobilier. A nous de savoir mettre en valeur nos qualités, d'être ambitieux et de faire partager nos projets.

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 20 décembre 2010 :
Conseil sans histoires consacré au budget 2011. Budget de 6.4M€ en fonctionnement et 7M€ en investissement, sans augmentation d'impôts, le casino assurant 1.4M€ de recettes. Parmi les travaux importants notons: le cinéma (1.167.000€), le centre des congrès (703.000€), le GR34 (516.000€), la couverture d'un cours de tennis (251.000€), l'effacement de réseaux (206.000€), la création d'une médiathèque (80.000€ en 2011).

Conseil municipal du 3 février 2011 :
Ce très long conseil a été consacré principalement à la répartition des 158.000€ destinés aux 65 associations. Citons 6000€ pour le Sauvetage en mer (SNSM). 9000€ pour le Tennis-club, 26.400€ pour la Société Nautique (SNSQP).

Conseil municipal du 17 mars :
Réunion studieuse. Le compte administratif annuel a été approuvé. Il fait apparaître un excédent de 1,2M€ qui vont pouvoir être investis en autofinancement. Le plan de mise en œuvre du Pôle Nautique par la Communauté de communes a été présenté (voir ci-dessous); notre ville devra supporter 73.400€ des charges du Pôle nautique communautaire, sur les 116.500 que se partageront les communes, répartition qui fut contestée. Enfin le projet de rond-point au carrefour des Prés Mario a été mis en sommeil.

Saint-Quay-Portrieux pionnière en microcrédit.

Organisé avec la Caisse d'Epargne de Bretagne et le CCAS de la commune, ce dispositif permet à des personnes exclues du système bancaire de bénéficier de prêts pour financer des projets de vie concernant leur emploi, leur santé, leur insertion,... D'un montant moyen de 1800€ et au taux de 2.5%, ces prêts sont bien sûr réservés à des personnes ne disposant que de très faibles revenus.

«Saint-Quay-Portrieux 2020» parc de la Duchesse Anne

La Commune a acquis une parcelle de 716m² située 3 avenue du Martouret afin de réaliser une réserve foncière et permettre la réalisation du projet visant à relier par le parc de la Duchesse Anne, la rue du Martouret (entrée de ville) et le quartier de Saint-Quay, et à créer ainsi une trame verte.

« Saint-Quay-Portrieux 2020 » des pétitions circulent



La mise en œuvre de Saint-Quay-Portrieux avançant, les projets deviennent plus précis et des pétitions demandent de revoir les décisions prises ou en préparation.
L'une, promue par le Comité du Portrieux, concerne le réaménagement du quai de la République sur le port. Elle a été remise à la mairie avec 327 signatures et demande que la voie de circulation passe non pas au pied des immeubles, comme l'avait voté le Conseil municipal, mais au milieu du terrain situé entre la plage et les maisons.
L'autre concerne le réaménagement de l'espace situé en face du casino. Comme le montre le plan affiché en mairie et reproduit ci-contre, une surface de jardin est prévue directement en face du casino et un parking plus en arrière. La principale critique faite à ce projet concerne le départ du minigolf qui serait réimplanté dans le parc de la Duchesse Anne. Somme toute, le projet à d'ores et déjà été validé après une concertation approfondie avec le casino.

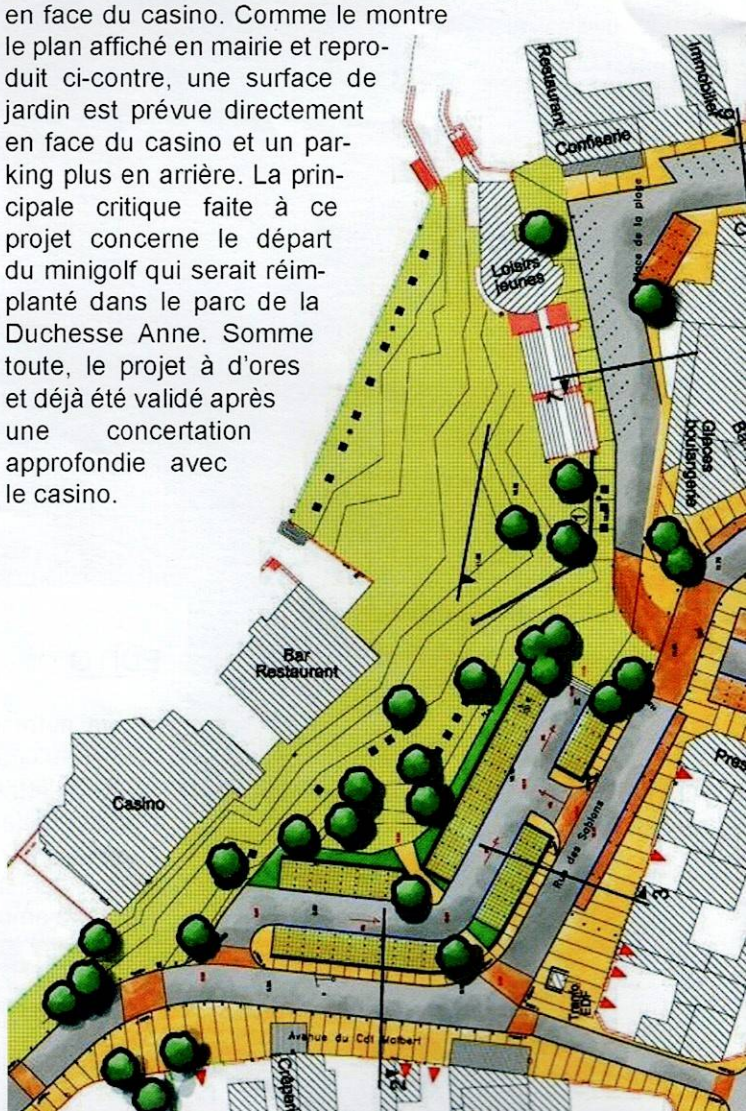

Brèves

Binic, Pléneuf, Erquy et Saint-Quay-Portrieux, mêmes difficultés !
Les quatre maires de ces communes touristiques assez semblables se sont retrouvés réunis pour faire un constat identique :
- le commerce de proximité est en grande difficulté, en particulier l'hôtellerie à cause des normes nouvelles qui lui sont imposée,
- le GR34 partout s'effondre: coût sur notre budget 2011, 500.000€ que le Feder ne peut plus financer.
- le parc éolien prévu inquiète...
- les populations vieillissent en particulier à cause de l'impossibilité d'accueillir des jeunes car le foncier est trop cher.

Un nouveau DVD concernant Saint-Quay-Portrieux vient d'être produit par la Cinémathèque de Bretagne. Intitulé «Echappées Balnéaires, Mémoire du tourisme en Côtes-du-Nord 1880/1930 ». 100 minutes d'images d'archives en noir et blanc et couleurs mises en forme avec son et musique, à acheter 15€ au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc ou à commander à la Cinémathèque de Bretagne, BP81011 – 29210 Brest (ajouter 5€ pour l'expédition).

De Treveneuc à Saint-Marc un chemin champêtre vient d'être réalisé. Très bien aménagé et praticable par tous il offre une charmante promenade d'environ 2km qui permet de relier le pittoresque centre du bourg à la grève Saint-Marc en empruntant les bois de la vallée du Kerpont.

Une exposition Haffner exceptionnelle sera organisée cet été. Organisée par des bénévoles, elle présentera à partir du 6 août au Centre des congrès une soixantaine d'œuvres (aquarelles et gouaches) de ce peintre de la Marine très célèbre en particulier pour ses représentations de voiliers. Des œuvres de Raoul Gaillard, lui aussi peintre de la mer seront présentées dans cette exposition.





Le Centre des Congrès actuellement en plein travaux devrait être remis en état pour l'exposition dite des «Océaniques» qui est prévue du vendredi 27 mai au dimanche 29 juin. Chaque année aussi remarquable mais rendue impossible l'an dernier à la suite de l'incendie, cette exposition, permettra de découvrir des images géantes de Yann Arthus-Bertrand, des films sur la mer...

Avis aux pêcheurs de homards
À l'emplacement prévu au large de Bréhat pour les hydroliennes, existe une grande réserve à crustacés. Aussi pour suivre les déplacements des homards (qui semblent se déplacer vers l'ouest) et l'évolution de cette réserve avec l'impact éventuel des hydroliennes, une grande campagne de marquage a-t-elle été entreprise depuis 2009. Le problème est d'importance : le quartier de Paimpol pêche 45 tonnes de homards/an. Aussi, contactez *Ifremer* si vous attrapez un homard bagué, vous pourrez le manger après.

Des distractions formatrices trop peu exploitées
-Le GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côte d'Armor) apprend à reconnaître, observer et étudier les oiseaux (10 bd Sévigné à St Brieuc, http://geoca.pagesperso-orange.fr/
-La Maison de la baie : murs d'aquarium, voyage initiatique, diaporama, on y découvre la vie exceptionnelle des oiseaux, des plantes, des sables, de notre baie. Site de l'Etoile à 22120 Hillion. 02 96 32 27 98. <www.maisondelabaie@saintbrieuc-agglo.fr>
-Le CEVA (Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues). Unique en son genre il étudie ces végétaux marins et s'attache au transfert des connaissances scientifiques issues du monde académique vers le domaine industriel. Il se visite à Pleubian. (83 r Pen Lan 22610 PLEUBIAN 02 96 22 93 50)

Les Matelots de la Vie feront escale au Port d'Armor le mercredi 6 juillet. A bord du vieux gréement «Bora Bora, caïque turc de 28m, de jeunes adolescents de 12 à 17 ans, guéris ou en rémission de maladies graves, embarquent pour une expédition de 6 semaines sur le littoral breton. L'aventure est partagée avec plus de 3000 enfants, hospitalisés dans plus de 25 hôpitaux pendant les mois d'été, par l'intermédiaire d'un jeu d'énigmes qui se déroulent via Internet. Des jeunes de Saint-Quay-Portrieux peuvent s'inscrire pour accueillir le bateau à son passage et parrainer des enfants hospitalisés (C. de Barneville : 02 96 70 32 77).

Nouvelles du Cinéma
Les travaux ayant pris quelque retard et à ce jour l'inauguration du cinéma Arletty est prévue officiellement au début du mois d'août. Dans un premier temps l'exploitation aura lieu en régie. Un projectionniste va donc être embauché par la mairie pour six mois par au terme desquels l'expérience permettra de conserver cette organisation ou de passer en délégation de service public à un privé.

Deux spectacles très quinocéens ont eu lieu dans la ravissante église Saint Colomban à Tréveneuc:
- le 20 février l'orchestre amateur Finto Pazzo dirigé par le jeune Guillaume Héry, 26 ans, étudiant en médecine, petit-fils de notre ancien maire, a très brillamment interprété des œuvres de Vivaldi et Haendel,
- le 27 février, Maryline Berghen, brillante pianiste, et sa chorale "Cora Cantas" de Carhaix, ont interprété, entre autres, plusieurs poèmes de notre barde René Le Cam, mis en musique par elle-même.
La présence du maire de Tréveneuc, Louis Gauffeny, souligne la volonté de cette commune de valoriser son patrimoine au service de la culture.

L'aménagement des terre-pleins du nouveau port

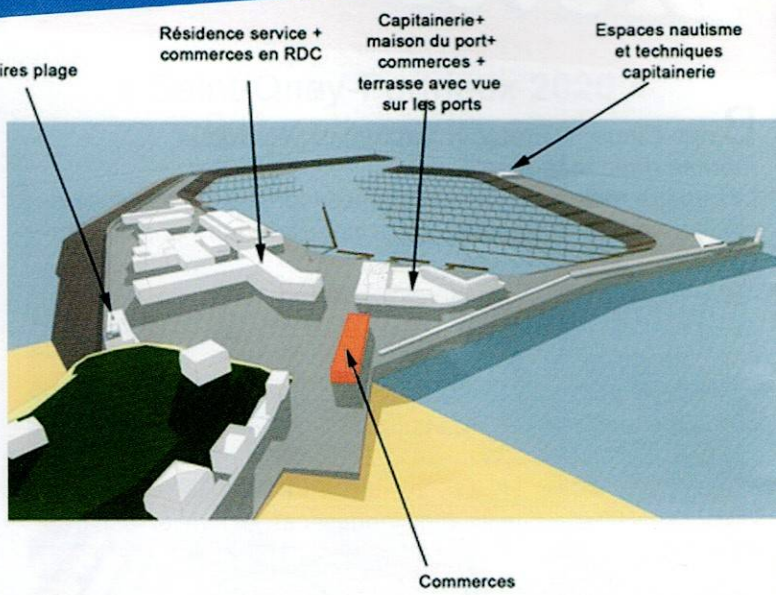

La situation n'est toujours pas bien claire. Ce terrain et un véritable trésor, il est le dernier grand espace qui permette de dessiner et marquer l'avenir au cœur de notre ville, et pourtant...

La carcasse d'immeuble a été détruite, mais les associations qui avaient trouvé refuge dans cette ruine ont été relogées dans des Algeco!

Et tandis que la coopérative maritime (dirigée maintenant par M Filet) demande un permis de construire pour son grandiose projet de construction d'un bâtiment de 1000m² sur deux étages, alors pourtant qu'aucun schéma d'ensemble cohérent et précis n'a été officiellement adopté pour ces terre-pleins, voilà que la régie du port va elle aussi demander un permis de construire pour son nouvel atelier. Et où serait construit ce nouveau bâtiment ? Chacun y va de son idée : «Pourquoi pas face aux ateliers de mareyage?», disent les uns, et «Pourquoi pas sur l'emprise Rouxel près de la potence, en limite de concession de pêche?», disent les autres. N'importe quoi !

Voilà comment on se partage par petit bouts les dépouilles d'un magnifique terrain, au cœur de ce que sera «Le Portrieux de 2020», sans plan cohérent, sans véritable projet d'urbanisme organisant la vie, mais en posant petit à petit des bâtiments sans cohérence et dans un système opaque sans association réelle des habitants. En tous cas la Municipalité doit afficher **SON** projet pour cette zone, même si elle n'est pas l'unique décideur et n'a pas la majorité dans l'affaire car c'est elle qui tient la clé des permis de construire et sera rendue comptable du résultat, et parce que ce sont les Quinocéens qui subiront en tout premier lieu tout ce qui sera fait là!

Alors tant qu'à faire, pourquoi de notre côté ne ferions pas aussi notre petite demande ? Que soit reconstruit de toute urgence et au même endroit le petit édicule qui ornait l'ancienne Brèche et serait bien utile, la ruine ayant disparu !

Le chantier naval Pacalet va déménager



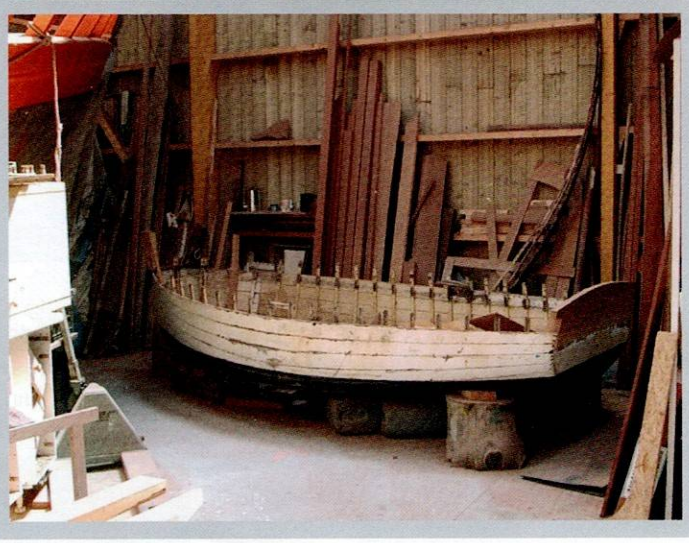

Installé depuis 1991 sous Longemer, quai Robert Richet, Hervé Pacalet avec ses charpentiers de marine, construit des bateaux en bois pour la pêche côtière et la plaisance. Il a superbement restauré des voiliers de grande plaisance et remet en état de nombreux petits canots de la région selon les techniques traditionnelles: bordés jointifs ou calfatés, membrures franches ou ployées.

Fin décembre 2010, l'accord s'est fait entre lui et la Communauté de communes "Sudgoélo" pour le rachat pour 275.000€ du terrain de 750m² sur lequel il est implanté afin d'agrandir la surface prévue pour le pôle nautique et notamment l'école de voile maintenant communautaire (voir plus loin : extension des compétences de la Communauté de communes). A quelques années de sa retraite Monsieur Pacalet ne fait plus de constructions neuves et sa réduction d'activité justifie sa réimplantation.

Mais une fois le terrain rendu disponible, comment sera-t-il organisé et aménagé ? Comment la commune voit-elle l'aménagement de cet endroit stratégique pour elle ? Ce n'est pas quand le Conseil Général ou la Communauté de communes auront des idées précises en tête qu'il faudra se réveiller, c'est dès maintenant qu'il faut que notre municipalité affirme ce qu'elle souhaite voir ici...par exemple une terrasse qui dominerait la future cale et le plan d'eau qui se trouve devant la sortie des deux ports; rendue confortable elle pourrait accueillir les touristes et devenir un but de promenade.

Un port à seuil est-il possible?

Dans notre bulletin précédent nous avons abordé avec Georges Brezellec, adjoint aux affaires portuaires, la situation de nos deux ports. Nous avons par ailleurs explicité pourquoi transformer notre port d'échouage en port à seuil nous paraissait sans grand sens et surtout dramatique sur les plans touristique et esthétique. Mais cette idée d'un port à seuil est tellement dans les esprits qu'il nous a semblé utile de poser la question de la faisabilité d'un tel projet à Mathieu Tanon, conseiller municipal et expert maritime.

Aspect environnemental

Contrairement à ce qui se passe pour les ports à flot, la création d'un seuil modifierait peu l'environnement car il n'y aurait pas de terre-pleins ou de bâtiments supplémentaires à créer.
A pleine mer, rigoureusement aucun changement. La mer à l'horizon.
A environ 70% de hauteur idem.
A mi marée, à 50% de hauteur, aspect presque inchangé sauf que la mer n'a fait que baisser dans le port sans découvrir sa zone habituelle.
A marée basse, le changement serait plus radical, la mer serait toujours là dans le port et les bateaux flotteraient. Plus de port d'échouage.
Le changement le plus visible et dérangeant serait la présence des pontons et un nombre de bateaux beaucoup plus grand donnant en surface le même aspect que dans le port d'Armor.
Pour ma part je n'ai pas d'état d'âme pour ce changement éventuel.
Je n'ai qu'un regard technique et je propose l'analyse suivante

Conséquences pour la plage du port

Officiellement ce n'est pas une plage mais au fil des années elle est devenue le solarium de la ville, la plage incontournable des gens qui aiment le farniente, les causettes entre amis, le bronzage et le sable fin.
Il me semble presque évident que la fermeture du port par un seuil aurait comme conséquence de supprimer toutes les vagues qui accompagnent le flot et repoussent inlassablement le sable qui par gravité et fluage aurait naturellement tendance à aller vers les points bas. La plage se viderait et viendrait ensabler le fond du port ce qui serait un comble. Port aussitôt crée, aussitôt comblé!
Le maire qui se lancerait dans un tel projet sans commencer par sous-traiter une étude sérieuse et honnête dans un laboratoire spécialisé, et donc couteuse, pour modéliser le port, les courants, les marées, les vents, les vagues et toutes autres interférences serait au minimum intellectuellement déficient.
La période est finie où on pouvait envisager un port à flot en autiste, en fustigeant «les écolos» empêcheurs de bâtir en rond, entretenir avec eux des conflits permettant d'occulter les questions de fond et noyer les questions gênantes en évitant de regarder les conséquences objectives.
Quand on voit les changements déjà intervenus sur une durée de 22 ans après la création du port d'Armor sur les plages et bancs de sable environnants, on peut raisonnablement se demander ce que deviendront les plages de la Comtesse, de Binic dans 50 à 100 ans. Devrait-on un jour écrire Binic en terre, Le Légué en terre ? Nos arrières petits enfants auront l'occasion de se faire une opinion.

Aspect économique

C'est vrai qu'il y a de la demande pour des anneaux et que la création de 500 places supplémentaires aurait un impact positif pour le commerce local, sans que je sois capable de le chiffrer; au minimum le carénage de 250 bateaux de plus par an, plus le reste.

Impact sur les ouvrages

Dans le années 1980 alors qu'il n'était pas encore question de projet de port à flot, j'avais questionné l'ancien maire, François Hery. Je lui avais posé la question de savoir si on pouvait envisager de transformer le port avec un seuil comme à Perros-Guirrec et à Granville.
Il m'avait répondu qu'il en avait eu l'idée, qu'il avait consulté les services de la DDE. Ceux-ci lui avaient répondu que les ouvrages d'art non conçus pour recevoir la pression n'y résisteraient pas. Il serait pour le moins avisé de se reposer la question en préliminaire à toute action. Même si on peut supposer que l'ancienne digue épaulée par les terre pleins du port d'Armor puisse résister à la pression, il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas étanche. Idem pour les digues Richet. Idem pour la rue de la République : risque de déchaussement si le sable flue.
Les problèmes techniques sont têtus, ils ne disparaissent pas sous prétexte qu'on ne souhaite pas les évoquer. En tout état de cause envisager la création d'un seuil sans cette investigation préliminaire, serait irresponsable.

Aspects sanitaires

Actuellement, même si ce n'est pas une plage « officielle », il y a des baigneurs à marée haute. On sait que comme le port est vidé deux fois par jour, l'eau est «propre» sur le plan sanitaire. Des contrôles sanitaires l'ont confirmé avec toutefois une turpitude supérieure aux autres plages et la présence de quelques algues vertes. Après les pluies, a contrario, la pollution est massive et concentrée dans le port.
Avec le seuil 50% de l'eau ne serait renouvelée que par dilutions successives ce qui ne poserait pas trop de problèmes sauf après les pluies car les eaux de pluies qui s'écoulent dans le vieux port deviendraient stagnantes, à quoi s'additionneraient les résidus humains provenant des toilettes des bateaux y séjournant.
Personne n'a l'idée de se baigner dans le port d'Armor qui se vide pourtant à 70% à chaque marée, ni dans le port de Perros-Guirrec ni dans celui de Granville ! Comment pourrait-on encore imaginer se baigner dans le port à échouage lorsqu'il ne le serait plus! Allez l'expliquer aux aficionados de la baignade au port.
En fait ils ne diraient rien parce que la plage aurait probablement disparu (sous réserve d'investigation bien évidemment).»

NDL : Un «port à sec» permettant pour un prix modeste de stocker dans les hauts de la ville des unités de taille modeste qui sortent peu et utilisent 12 mois/12 une place à flot, paraît bien plus rationnel pour libérer des places à flot toute l'année et accroître le nombre d'utilisateurs des ports sans bouleverser notre port d'échouage, sa plage et son charme. Cette formule est d'ailleurs préconisée par les professionnels d'ici.

Résultat des élections cantonales
Loic Raout réélu

Comme le territoire de la Communauté de commune reproduit exactement celui du canton, les élections cantonales qui viennent de se dérouler sont très importantes. Pour notre représentation à l'échelon du département. En particulier, étant donné l'exiguïté du territoire de notre commune, pour la gestion du foncier et celle des réseaux (eau, assainissement, routes, ...).

Loic Raoult, conseiller général sortant, vient donc d'être réélu avec 63,67% des suffrages exprimées.

Nous vous rappelons trois axes de son programme de travail :

1. Développer le maintien à domicile des personnes âgées.

2. Soutenir la filière maritime : pêche et plaisance.

3. Poursuivre l'étude de la déviation de Binic, actée mais non programmée.

Nouveau système de balisage

Comme on le sait la Communauté de Communes a décidé de reprendre la signalétique routière sur son territoire. Voici, ci-dessous, un exemple du nouveau système, graphisme et mode d'implantation. Espérons qu'à cette occasion le balisage de l'entrée de la ville en arrivant de Saint-Brieuc vers le Portrieux sera enfin largement transformé pour éviter l'actuelle confusion avec Etables et renforcer l'attractivité vers le port.

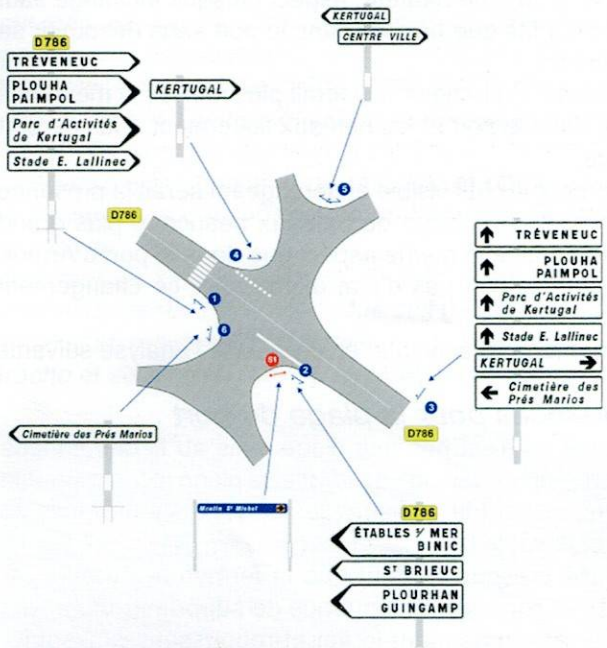

Les compétences nautiques et promotionnelles
Les compétences de la Communauté de Communes font un grand pas en avant.

La compétence nautique avait été décidée au niveau communautaire il y a plusieurs années mais n'était pas entrée en vigueur faute de ratification par toutes les communes, en particulier la nôtre. Ce fut chose faite l'an dernier et cela se traduit cette année par un Pôle Nautique qui va devenir le premier de Bretagne en mettant en commun les moyens, en particulier ceux de Binic et de Saint-Quay-Portrieux, pour la pratique et la promotion de la voile, du kayak et du char à voile. A Binic un grand bâtiment neuf de 445 m² va être construit et chez nous le terrain de l'entreprise Pacalet a été racheté par la Communauté pour y mettre voilerie et atelier de réparation tandis que les bâtiments existants incluront des possibilités de restauration et de réunion. Le pôle fonctionnera en régie mais devra impliquer fortement les associations. Les contributions forfaitaires de chacun ont été acceptées : 73.000€ pour Saint-Quay-Portrieux, 22.500€ pour Binic, 10.000€ pour Etables et le solde des 137.000€ de budget se répartissent entre les autres communes et la Communauté, et ainsi les travaux pourraient commencer dès avril.

La compétence promotionnelle vient aussi d'être ajoutée aux attributions de la Communauté de communes pour fédérer les efforts de promotion touristique des communes. Quoi et comment n'est pas à ce jour décidé car il faut encore la ratification de la part des différentes communes, mais cela pourrait aboutir à un seul office de tourisme pour l'ensemble.

Etant donné l'exiguïté du territoire de Saint-Quay-Portrieux, les mouvements de population avec Plourhan, la proximité du port de Binic, et celle des plages d'Etables, on ne peut que se réjouir de voir les communes s'entendre sur un maximum de sujets. Cela permettra d'éviter les concurrences et de fédérer les efforts, chacune des communes gardant sa personnalité et pouvant ainsi mieux mettre en valeur ses spécialités.

Binic Superstar

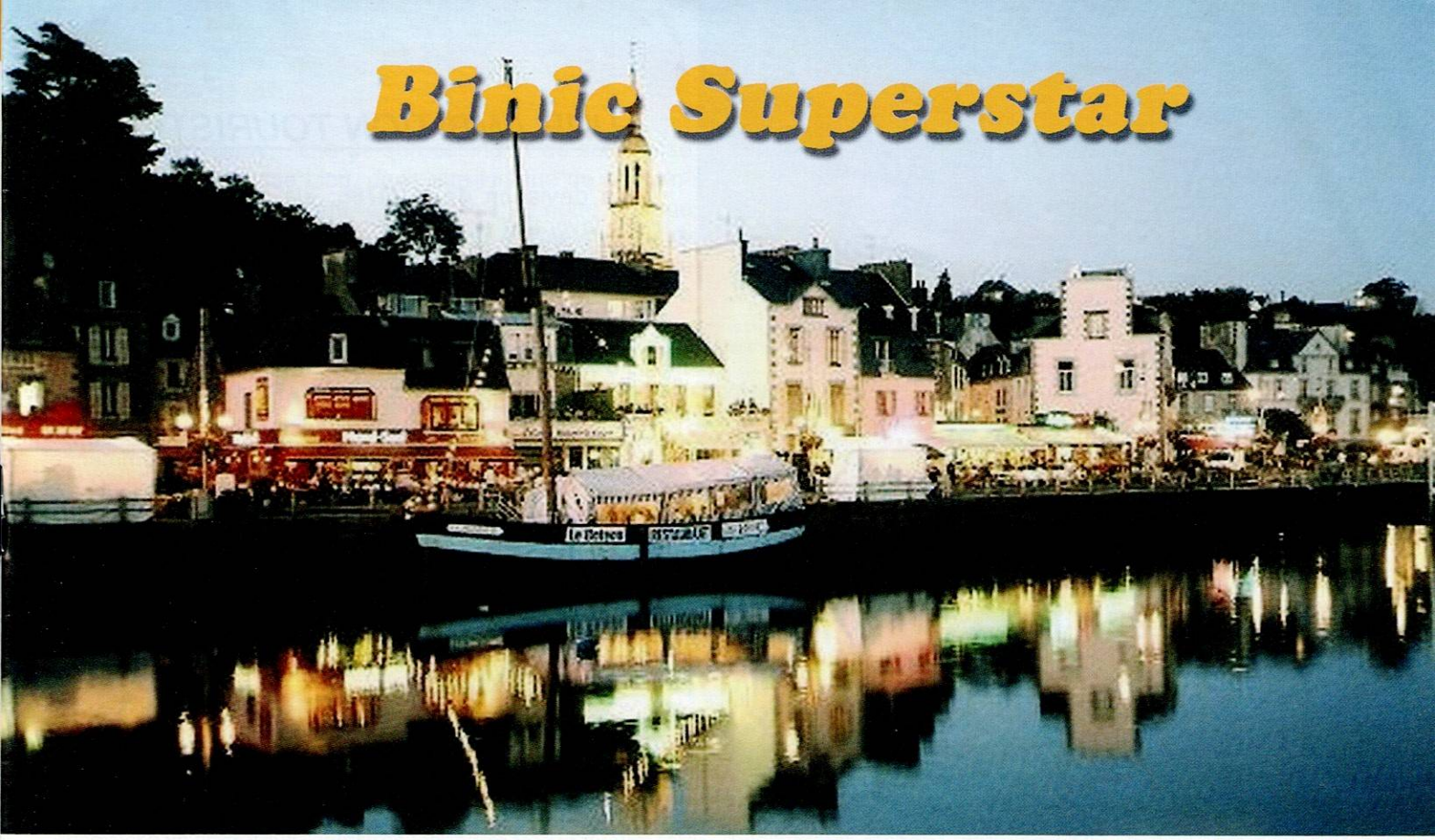

Pour fêter les vingt ans de l'auto-proclamation de Binic, «Grain de Beauté des Côtes d'Armor», l'office de tourisme avait monté une opération choc baptisée «Binic Rennes (sic) d'un jour». Pour vendre leur ville, élus, chanteurs du groupe Avis de Grand Frais, marionnettistes et stands de l'office de tourisme, ont occupé la place de la Mairie, cœur de Rennes ! Depuis qu'elle a décidé de tout miser sur le tourisme, Binic y apporte l'audace et l'esprit d'entreprise qu'elle a montré au cours de sa longue histoire.



*Nous avons rencontré le maire, **Christian Urvoy**, qui nous a dit « pouvoir compter sur une équipe municipale unie, efficace et inventive... » et attendre du Conseil des Sages réflexions et propositions. Plusieurs sujets ont été abordés :*

- *La ville* Pour C. Urvoy, Binic proche de Saint-Brieuc, doit, pour éviter de devenir dortoir, être agréable à ses 3500 habitants (70% de résidences principales) et susciter des emplois, tout en présentant une image attirante. La révision du PLU prévoit densification de l'habitat, économie du sol, et conservation des espaces naturels.

- *Le port* (450 places à flot et 172 en échouage) va retrouver sa passerelle, en cours de travaux. L'aire de carénage, fruit d'une coopération intelligente entre le directeur du port, et une équipe de professeurs au lycée professionnel Chaptal de Saint-Brieuc, est en fabrication et sera montée sur la Banche en avril/mai; pour un coût de 80.000€ ; elle pourra traiter 250 bateaux par an.
En outre les élus du Sud-Goëlo viennent de décider la réalisation du plus grand pôle nautique de Bretagne, en partie à Binic où sera construit, sur le quai de Pordic, un bâtiment de 445m² et divers aménagements pour un coût total de 1.200.000€.

Mais il reste à faire: les portes du bassin sont âgées (55 ans), on cherche des fonds pour les changer, et la passerelle qui les surmonte aurait besoin d'une rénovation.

- *La Rognouse*, base nautique départementale créée en 1959, fermée depuis 10 ans, a fait beaucoup parler d'elle parce qu'inoccupée et située dans une zone écologiquement sensible. Plusieurs projets d'investisseurs ont échoué. La ville contrôle le problème parce que propriétaire de terrains et disposant d'un droit de préemption. Elle n'a pas de solution à proposer et hésite entre un espace naturel et une résidence de tourisme difficile à rentabiliser avec un COS de 0,1.

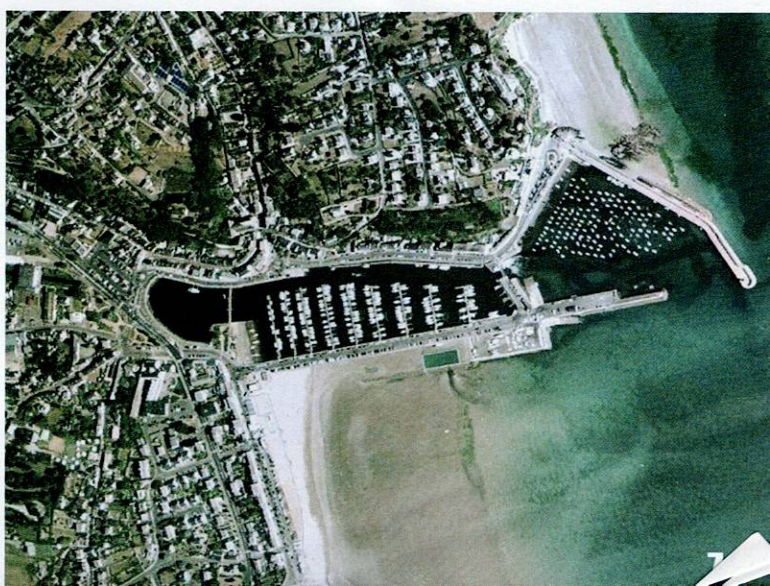



UNE AMBITION TOURISTIQUE

- La déviation de la D786: «*la situation actuelle est plutôt favorable au commerce local et les embouteillages sont ponctuels ; elle ne touchera que très peu Binic mais il faudra sans doute encore des années avant qu'elle se fasse*» nous dit le maire de Binic.

- Le musée des arts et traditions populaires ouvert en 1979 présente des collections de coiffes, de vêtements et d'outils de vieux métiers. Il a été gravement sinistré par l'inondation du 28/2/2010 et son sauvetage est commencé; il mériterait même d'être agrandi, mieux implanté, et d'étendre son audience au dehors.

Binic, une longue histoire...

Habitée au néolithique, Binic a sans doute commercé depuis la plus haute antiquité; les Romains lui ont laissé le camp des Bernains, dit de César, et des vestiges de bains. A la fin du Moyen Age, c'est un petit port actif et ambitieux qui a été, avec Dahouët, le premier à armer pour Terre-Neuve, dès 1514 sûrement, bien avant probablement. Le port, simple échouage exposé aux vents d'est, grouille d'artisans serrés au pied de la «haute terre d'Etables» qui s'activent autour de petites embarcations de pêche et de cabotage.

Pour pouvoir accueillir et abriter les navires plus gros qu'exige l'essor du commerce et de la pêche lointaine, les Binicais, dès 1611, puis en 1651 et en 1732, demandent aux autorités que soit construite une digue d'une centaine de mètres. Commencée en 1757, elle ne sera terminée qu'en 1789.



Le trafic du sable et la passerelle de bois qui permettait aux piétons de traverser à marée basse

Un passé d'armateurs

En 1754 L'Atlas maritimes des côtes de France de J.N. Bellin fait peu de cas de Binic qui était toujours paroisse d'Etables en 1820. C'est François Le Saulnier de Saint-Jouan, armateur, cousin de Surcouf et adjoint au maire d'Etables depuis 1814, qui obtint son érection en commune en 1821, vingt ans après ses consœurs du Sud-Goëlo. Il en fut le premier maire (1821-1847) et son adjoint, Jacques Le Pomellec, également armateur, lui succèdera. Pendant près de 100 ans tous les maires seront des armateurs, illustration du passé et de la vocation maritime de Binic.

Forte à l'origine de 367 hectares prélevés sur Etables et Pordic, elle annexera la Banche, les marais et quelques hameaux pour atteindre près du double en 1840. Alors, pour accompagner le développement considérable du commerce et de la pêche à la morue, seront réalisés par étapes entre 1804 et 1842, le quai de Courcy/Jean Bart et le quai des Corsaires, dit quai de Pordic, dessinant ainsi le bassin à échouage. Un peu plus tard, en 1855, la jetée de Penthièvre protègera l'avant-port. Cette époque apportera aux Binicais l'aisance et verra se construire les belles demeures d'armateurs.

En 1845 Binic, premier port morutier français avec ses 37 terre-neuvas, accueille chaque année pas loin de 200 navires, sans compter la vingtaine de petits sabliers. C'est l'apogée. Le déclin commencera vers la fin du 19°siècle, et au début du 20° siècle la guerre lui portera des coups très durs.

Durant la première moitié du 20e siècle Binic, classée «station de tourisme» en 1921, construit et arme ses dernières goélettes (1925) tout en continuant le salage de la «morue en caisse», poursuit le dragage du sable, se replie sur la pêche côtière. Mais elle conserve de ses grandes foires d'antan son marché du jeudi, alors le plus gros du Sud-Goëlo, et accueille sur la Banche la plus importante gare du petit tortillard Saint-Brieuc/Paimpol.

Après la guerre 39-45, à part la coquille, la pêche continue à péricliter. On construit beaucoup: logements, salle des sports (1986), écoles maternelle et primaire, salle polyvalente de L'Estran. Pour soutenir l'emploi, on crée la zone d'activité Beaufeuillage (1973-74) et l'espace commercial de Prés Calans(1990-91). Le virage vers le tourisme s'accuse alors avec la fermeture du bassin à flot (1966), l'école de voile et la base nautique de la Rognouse (1959). Fière de son histoire maritime Binic n'arme plus aux pêches lointaines mais fête chaque année la morue. Elle était dans la course du Rhum avec «Un port dans la ville» et continue à recevoir des navires, en majorité des croiseurs anglais. L'animation de ses quais est maintenant due à des visiteurs qui apprécient les terrasses des bistros et des restaurants exposés en plein sud.

- **Avec Saint-Quay**, riche de son casino et de son passé touristique, ça se passe bien, dans une logique de compromis. Mais le développement, c'est Binic ! Et notre époque étant dominée par la communication, Binic soigne son image et fait tout pour la diffuser, notamment en envoyant des «ambassadeurs du grain de beauté, des Greeters» et avec 20 cafés et restaurants elle attire plus que Saint-Quay !

- Dans le Sud-Goëlo Binic est désormais seule à disposer du **droit de veto** ; chaque commune a sa personnalité et il ne faut pas souhaiter de fusion ni augmenter les compétences de la communauté, mais faire avancer ensemble les choses, même si c'est parfois long.

- **L'écologie** : la nouvelle station d'épuration (7,2M€) va beaucoup mieux traiter la pollution; le reméandrage rétablit le cours ancien de l'Ic à hauteur de la zone d'activité de Beaufeuillage et la remise en état de la zone humide du Chien Noir, permettent d'espérer à terme la fin des algues vertes (546 tonnes ramassées en 2010). La vallée de l'Ic, inconstructible, devrait redevenir verte.

- **Deux zones**, l'une commerciale autour de Super U, l'autre industrielle dite de Beaufeuillage au bord de l'Ic avec la fameuse Mère Lalie devenue Binic Gastro, la saurisserie du Grand Léjon, des menuiseries, et la minoterie Hinaut contribuent à l'emploi.

- **Pour le commerce de proximité** le maire vient de signer avec les commerçants et la CCI une convention FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). C'est un engagement lourd pour la commune qui veut «renforcer la bonne dynamique du commerce local».

- **Enfin l'animation et les attraits de Binic** sont dus à son site bien sûr, mais plus encore à sa présentation dynamique, voire aguicheuse : « Le port dans la ville », « Le grain de beauté des Côtes d'Armor », messages répétés comme des slogans publicitaires et déclinés : «Fier d'avoir un grain de sel? Un grain de café? de sable? de raisin? de fantaisie? de tempête?» Mais cela ne serait rien sans la qualité de l'accueil et les nombreuses manifestations: festivals Marionnettes Ic et Binic Folk Blues, fête de la morue, parcours nature de l'association Courir à Binic, Escales, manifestation littéraire présidée cette année par Björd Larsson, professeur de littérature française à l'université de Lund... Il y en a pour tous les goûts et toute l'année.

Binic donne l'impression d'une ville heureuse et jeune qui veut faire partager sa joie de vivre avec ceux qu'elle invite à venir la voir. Avec cela une bonne communication entre ses habitants et ses élus.



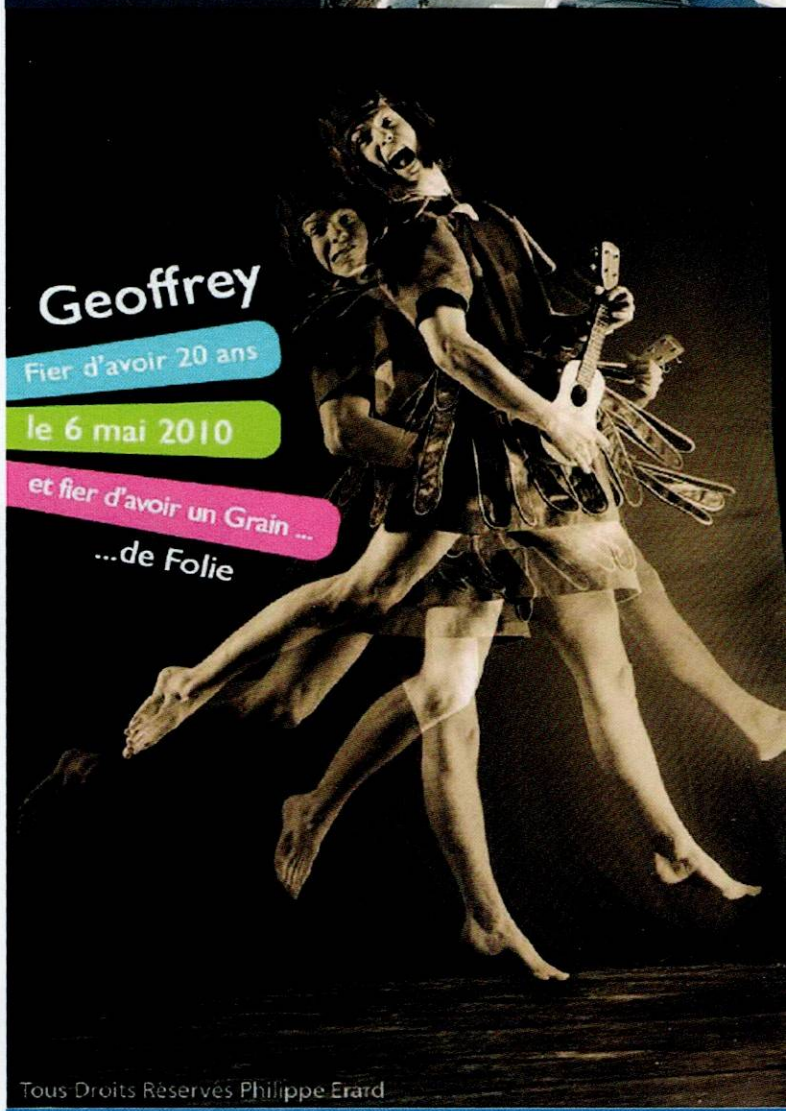

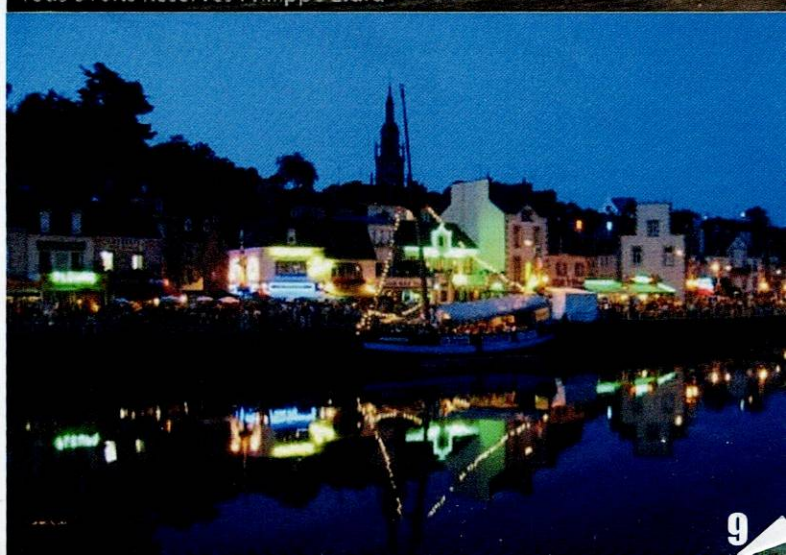

Nos «pêcheurs d'Islande» vus d'Islande

Comment les Islandais percevaient-ils ces étrangers qui venaient pêcher au large de leurs côtes ? La question a été étudiée par deux historiennes islandaises francophiles, Vigdis Finnbogadóttir (qui fut présidente de l'Islande de 1980 à 1996) et Elin Pálmadóttir. Elles témoignent.

Longtemps les Islandais n'ont pas vu là une concurrence, car ils pêchaient très peu. Leur sol volcanique sur lequel le bois pousse mal ne leur permettait pas de fabriquer des bateaux. Vigdis Finnbogadóttir commente : «Les gens d'Islande vivaient modestement. D'instinct, ils sentaient que ces visiteurs étaient aussi pauvres qu'eux et qu'ils pêchaient pour gagner la vie de leur famille. Cela créait une solidarité spontanée».



Marins en escale à Fáskrudfjördur devant la maison des Œuvres-de-mer et le drapeau danois
(avec l'aimable autorisation des Œuvres-de-Mer).

Les pêcheurs descendaient à terre un ou deux jours, pas plus. Ils y lavaient leur linge, car ils ne s'étaient pas déshabillés depuis trois mois. Ils recueillaient de l'eau fraîche et mangeaient souvent des pissenlits et du serpolet, contre le scorbut. La côte Sud de l'île est inhospitalière : falaises et embouchures de rivière aux sables mouvants. Mais la côte Est et la côte Ouest sont entaillées de fjords qui constituent des refuges. Les fjords de l'Est, encoches entre des montagnes volcaniques où s'alignent une quarantaine de petites maisons, sont isolés du reste de l'Islande. Les Bretons y relâchaient, à Fáskrudfjördur ou Neskaupstadur. Parfois ils allaient à l'Ouest jusqu'à Reykjavík.

Ils faisaient du troc. Les Bretons donnaient des biscuits, du marc de pommes, parfois du hareng ou du flétan ; mais jamais leurs morues, le poisson à vendre. Ils recevaient des légumes, du mouton, du fromage blanc. Pour se parler, on avait improvisé un sabir de norrois, de breton et de français. Ce n'est pas très différent des origines composites de l'anglais. Les Islandais nommaient koniak, le marc de pommes que les marins appelaient entre eux le boujaron.

Parfois il fallait aussi débarquer un marin blessé par des hameçons ou un couteau de découpage. Bien sûr, les antibiotiques n'existaient pas encore. De petits hôpitaux avaient été créés à Fáskrudfjördur et à Reykjavik. Des navires hôpitaux ont été lancés tardivement. Pauvres gens !

Quelques naufragés ont pu atteindre la côte et y travailler dans une ferme. Elin Pálmadóttir raconte : «Parfois la fermière a accouché d'un bébé aux cheveux plus bruns que ceux de la moyenne des Islandais. Cela s'est produit rarement. Mais comme l'histoire est gaillarde, elle s'est diffusée».

1914 marque trois ruptures. Les pêcheurs français sont affectés à la Royale pour la guerre. Le filet commence à déclasser la ligne et les armateurs hésitent à se lancer dans la construction de chalutiers coûteux. Enfin les Norvégiens, qui ont du bois, accentuent la concurrence de leurs bateaux. Le nombre de bateaux bretons se réduit. Le dernier, La Glycine, est désarmé à Paimpol en octobre 1936. L'aventure est finie pour les Bretons.



Goélettes en escale à Fáskrudfjördur
(avec l'aimable autorisation des Œuvres-de-Mer).

Pas encore pour les Islandais. Ils ont importé du bois et construit 850 bateaux. Grâce au protectionnisme maritime, ils pêchent et assurent 25% du PNB de l'île. Mais les morues se raréfient, comme au Canada.

Un lien historique subsiste entre la Bretagne et l'Islande. Cette aventure maritime reste célébrée dans les Côtes d'Armor. Elle l'est aussi en Islande. A Fáskrudfjördur, près du cimetière des pêcheurs, un musée ouvert grâce à notre Société des Œuvres de Mer attend le visiteur. Vous, peut-être…



Nos «pêcheurs d'Islande» au Portrieux
La chapelle Sainte-Anne

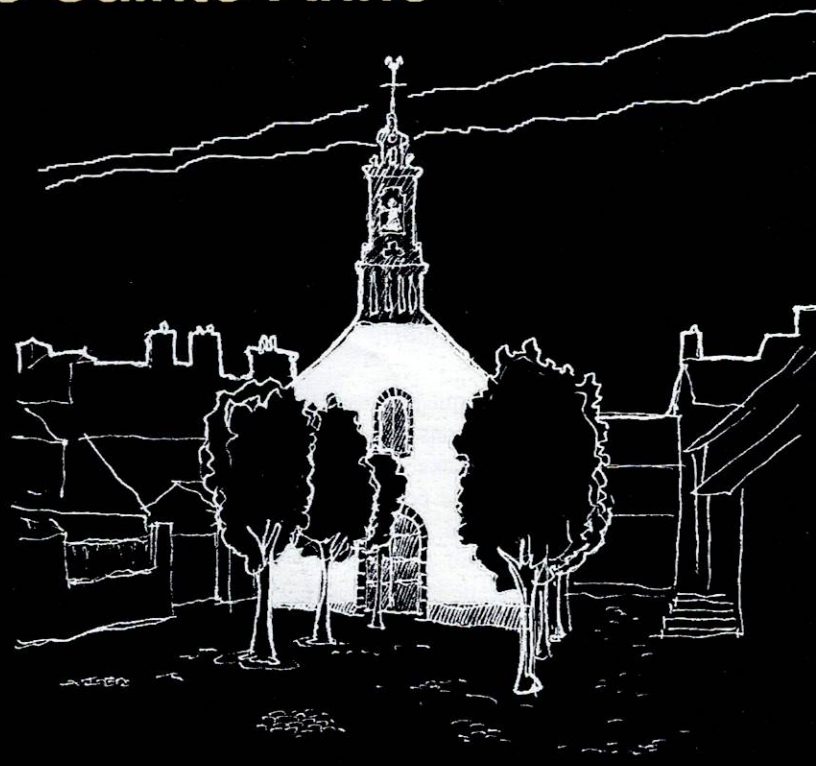

Le corps de Sainte-Anne fut transporté dans les Gaules au premier siècle de l'ère chrétienne et enfoui à l'époque des persécutions dans un souterrain de l'église d'Apt, en Provence. A la fin du VIIIè siècle, il fut redécouvert et devint l'objet d'un pèlerinage. Mais c'est surtout au XVIIè siècle que le culte de Sainte-Anne acquit la popularité dont il jouit encore. De tous les sanctuaires de Sainte-Anne, le plus célèbre est celui d'Auray, en Bretagne.

Mais l'édifice actuel dans le vieux Portrieux est peut-être le plus charmant. Il date du XVIIIè (1770) et avait autrefois une tribune. Il a remplacé une chapelle primitive plus petite de 1450, qui existait au même emplacement et portait les armes des seigneurs de la Ville Mario, propriété des Tréveneuc.

Cette chapelle fut élevée grâce à «la part de Dieu». Lorsque les pêcheurs de morues étaient en campagne en Islande ou sur les bancs de Terre Neuve, les armateurs ne faisaient travailler les matelots ni samedi ni dimanche. Ce qui était pêché ces jours-là allait dans le sel remplir des barriques qui, vendues au retour, permirent de payer les matériaux et les maçons. Chaque foyer participait à la construction : les hommes assurant le transport avec leurs attelages et les femmes acheminant les sacs de sable.

Le plafond en bois de la chapelle, en forme de carène de bateau renversée, a été réalisé par des charpentiers de marine. Tout en haut, au-dessus de l'autel, le globe de l'Univers couleur or est surmonté d'une croix. En dessous, une élégante coupole en bois soutenue par quatre grands supports du baldaquin ornés d'hippocampes dorés et la tête en bas, abrite la colombe du Saint Esprit. L'inscription en caractères hébraïques signifie Yaveh (Dieu) et apparait dans un triangle d'or orné de trois petits anges aux visages fins. L'autel est en véritable marbre de Carrare polychrome. A gauche la stature de St Clément tenant la croix papale à deux hauteurs trilobées.



détail du sol devant l'autel

A droite, celle de St Augustin. Le tableau représentant Saint Joachim, mari de Sainte-Anne, daterait de 1777. L'ange annonce à Ste Anne que malgré son grand âge elle attend un enfant. Sainte Anne apprend à lire à sa fille, la Vierge Marie. Au fond, le paysage représente le Portrieux de l'époque avec une falaise, un quai court et des goélettes. Enfin, la grande statue de Sainte-Anne couronnée (80 kgs) sous son manteau de velours bleu foncé brodé de couleurs lumineuses est posée sur une très vieille table d'autel datant de la chapelle primitive.

Toute cette richesse décorative prouve s'il en était besoin l'attachement à Sainte Anne de la population qui la priait ainsi: « Sainte-Anne, O Bonne Mère, toi que nous implorons, entends notre prière et bénis tes Bretons ».
Elle se fête le 26 juillet.

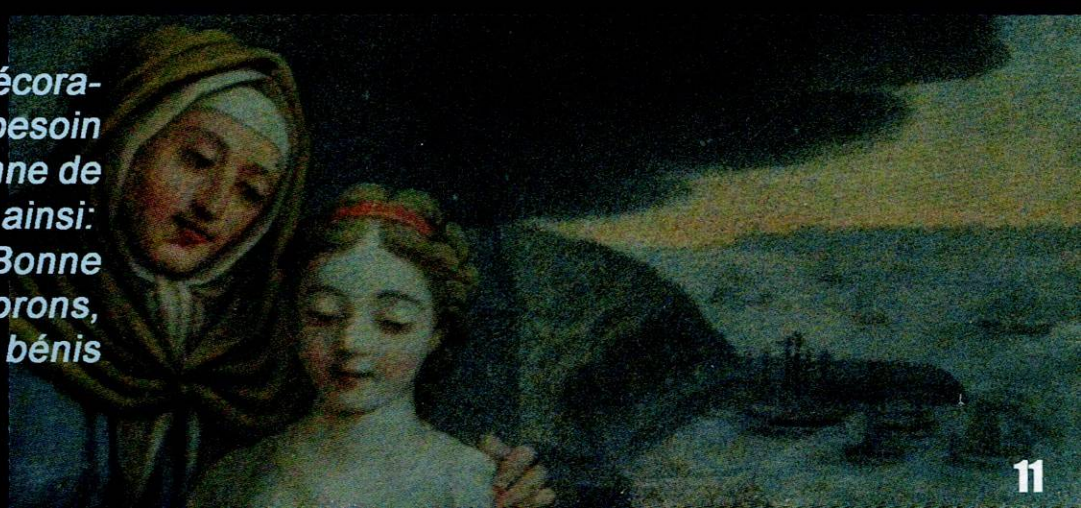

Vie de l'association

Courrier des lecteurs

Mea culpa: l'hôtel-restaurant du Gerbot d'Avoine, malgré des difficultés financières, continue son activité contrairement à ce que nous avions écrit dans notre précédent numéro. Nous nous en réjouissons tant il fait partie des bonnes adresses d'accueil de notre ville.

Malheureusement pour l'hôtel Saint-Quay les choses sont moins faciles et nous avons reçu de son propriétaire la lettre suivante que nous reproduisons avec son accord, tant elle est émouvante et représentative des difficultés des activités commerciales ici:

« …. Je dirais simplement que j'ai essayé ! Nous sommes à Saint-Quay depuis six ans et avons presque fini de rembourser notre emprunt, mais les charges excessives, le climat social, la météo, un système devenu difficile pour les hôteliers ont eu raison de nous…Il ne faut pas croire que la base de la TVA ait été une affaire; on l'a dit, mais on a oublié de dire beaucoup d'autres choses…J'ai le regret de ne pas avoir conquis le cœur des Quinocéens par mon savoir-faire culinaire (ancien élève de Bernard Loiseau je travaille mon métier avec respect), et je pars avec beaucoup de regrets… » signé M et Mme Chomette.

Nous espérons que leur prochaine installation sera plus fructueuses et leurs souhaitons un très grand succès …. malheureusement ailleurs.

Suggestion: Saint-Quay-Portrieux dispose de quantité de monuments intéressants pour ses habitants et ses touristes (chapelles, moulin, lavoirs et fontaines, manoirs, maisons d'armateurs et de pêcheurs, cinéma inscrit à l'inventaire des monuments historiques…). Ils ne sont que partiellement répertoriés dans les circuits de randonnée du guide du tourisme, et sont peu mis en valeur. Je suggère de créer un ensemble de plaques signalétiques de qualité, et de les équiper de la nouvelle technologie NFC (communication en champ proche). Ceci permettra au promeneur de s'instruire en lisant visuellement un texte descriptif, mais aussi d'accéder grâce à son téléphone portable à des informations multimédias complémentaires.

… et pourquoi ne pas associer demain tourisme, culture, transports, accès aux loisirs (cinéma, port, tennis, école de voile, golf) et développement économique de Saint-Quay-Portrieux pour en faire la première station balnéaire interactive et communicante ?

Jean-Yves Muller

Site Internet

Nous avions sous estimés les délais de mise en ligne du site internet de l'association, lors de la parution du dernier numéro (23) et beaucoup d'entre vous n'ont pas réussi à se connecter. Désormais le site est accessible à tous avec le lien suivant dans la fenêtre de votre navigateur internet :

http://www.amis-st-quay-px.fr

Vous trouverez là de nombreuses rubriques et tous les numéros, à l'exception des 4 derniers, sont accessibles à tout public.

Dans l'«espace adhérent» vous pouvez accéder au 3 avant-derniers numéros, le dernier n'étant disponible que sur papier. Un espace débat y est organisé ; vous pouvez y échanger vos commentaires (les messages insultants, politiquement partisans ou hors de propos seront supprimés par le modérateur). Pour accéder à cet espace adhérent, il vous faudra un mot de passe qui vous sera communiqué en envoyant un mail au responsable du site. Il vous retournera un mot de passe personnel et individuel (si votre cotisation a été réglée, bien sûr!)

Le site, par ailleurs, est mis à jour régulièrement et vous y trouverez, outre des informations pratiques (horaires et coefficient des marées en temps réel, liens avec autres sites Quinocéens….) de brèves informations récentes de la vie de la commune non éditées dans la revue.

N'hésitez à soumettre des propositions d'articles, de photos (libres de droits) ou des commentaires…des formulaires de contact sont prévus à cet effet

Bonne Navigation !!

Bertrand CALLOU
Responsable du site
<bertrand@callou.fr>

Appel de cotisation

Vous trouverez ci-joint un appel de cotisation pour l'année 2011. Nous vous suggérons de le remplir et de le renvoyer dès réception avec votre cotisation de manière à éviter les payements diffus en cours d'année et les régularisations difficiles au début de l'assemblée générale.